

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du mardi 15 Mars 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 9

L'an deux mille vingt et un le premier mars à 18 heures 07

Présents : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 9

Etaient présents : V. TRESY, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LELIARD, S. FAGOT, J. BESANCON ;

Contre : 0

Abstention : 0

Absents : D. MONNIER donne procuration à C. GAUBERT, R. BRUN donne procuration à L. MASSON

Date de convocation :
22/02/2022

Date d'affichage :
22/03/2022

Secrétaire de séance : Julie BESANCON

OBJ. : Budgets primitifs 2022

Le Maire présente les budgets de la Commune et du Service de l'eau :

Commune :

Sect. Fonctionnement – Dépenses : 173 072 / Recettes : 173 072

Sect. Investissement – Dépenses : 173 940 / Recettes : 173 940

Service de l'eau

Sect. Fonctionnement – Dépenses : 31 970 / Recettes : 31 970

Sect. Investissement – Dépenses : 19 052 / Recettes : 19 052

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte **à l'unanimité** les budgets primitifs 2022 de la Commune et du Service de l'eau.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent

